



Réforme annoncée en novembre 2007 dite « des Baccalauréats Professionnels en 3 ans. »



Quelques questions posées par la CGT « Educ'Action » de Saône et Loire le 22 novembre 2007 :

1°) Au vu des résultats plutôt négatifs des expérimentations menées depuis 2001, quelle logique éventuellement pédagogique peut justifier cette réduction d'offre de formation qui passerait de 4 années d'études à 3 pour les élèves de L.P. ?

2°) Dans un établissement où seul le BEP d'une spécialité existe, qu'advierait-il de ce BEP : serait-il transformé en Bac. Pro. 3 ans ?

3°) Inversement, dans un établissement où seul le Bac. Pro. d'une spécialité existe, qu'advierait-il de ce Bac. Pro. : serait-il transformé en Bac. Pro. 3 ans ?

4°) Que deviendront les élèves actuellement engagés dans une des filières BEP ou Bac. Pro. ?

- que deviendront les éventuels redoublants de seconde inscrits dans un BEP pour 2 ans : devront-ils s'inscrire dans un Bac. Pro. pour 3 ans ?

- que deviendront les diplômés de BEP : pourront-ils s'inscrire en Bac. Pro. et en quelle année ?

5°) Quel éventail et quelle implantation territoriale des différentes formations serait proposée aux élèves avec cette réforme ?

6°) Que deviendront les CAP « 2 ans » ? Seront-ils maintenus ou créés en parallèle des Bac. Pro. 3 ans pour les élèves qui désirent seulement une formation professionnelle « courte » ?

7°) Quelle passerelle instituée pour les élèves des CAP qui désireraient préparer un Bac. Pro. ?

8°) Quelles seraient les interactions avec les formations des baccalauréats technologiques ?

9°) Comment synthétiser en 3 ans une formation professionnelle de qualité dispensée actuellement en 4 années ?

10°) Combien de postes d'enseignants PLP seront supprimés ?

Liste non exhaustive qui sera complétée.